



**SUNNY  
SHARK**

# L'OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DU CHAUFFAGE DES PISCINES PUBLIQUES, D'HÔTEL ET DE CAMPING



- Réduction du coût du chauffage
- Effacement des consommations
- Optimisation des contrats de fourniture d'électricité



- Gestion dynamique de la température de l'eau en fonction des usages
- Amélioration du suivi de l'exploitation



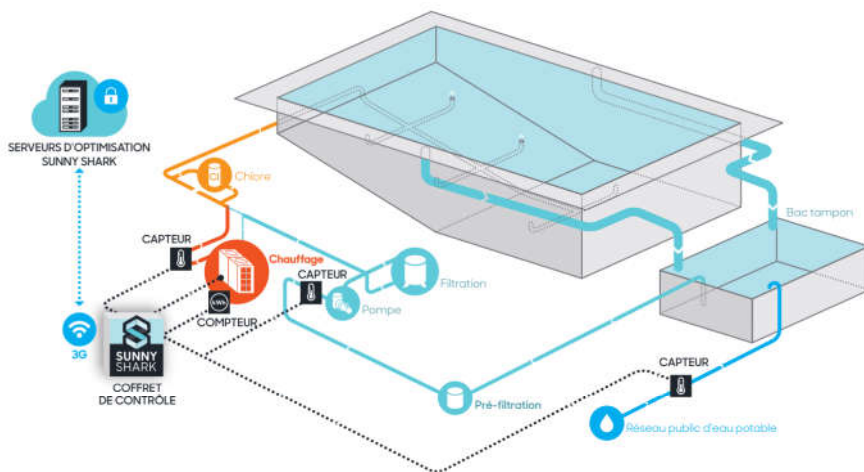
- Optimisation du fonctionnement et maintenance préventive des pompes à chaleur

87, Route de la Confiance  
97438 SAINTE-MARIE

Tél. : +262 (0) 692 24 18 21  
[contact@sunnyshark.com](mailto:contact@sunnyshark.com)

[WWW.SUNNYSHARK.COM](http://WWW.SUNNYSHARK.COM)





## Le fonctionnement

Notre box est raccordée à des capteurs de température et d'énergie sur site, et communique plusieurs fois par jour avec nos serveurs. Ils prennent en compte les prévisions météorologiques, mais également les caractéristiques des bassins, des appareils de chauffage, des contrats de fourniture d'énergie, et bien sûr les consignes de température de l'eau pendant les heures d'ouverture.

## La réduction des coûts d'exploitation

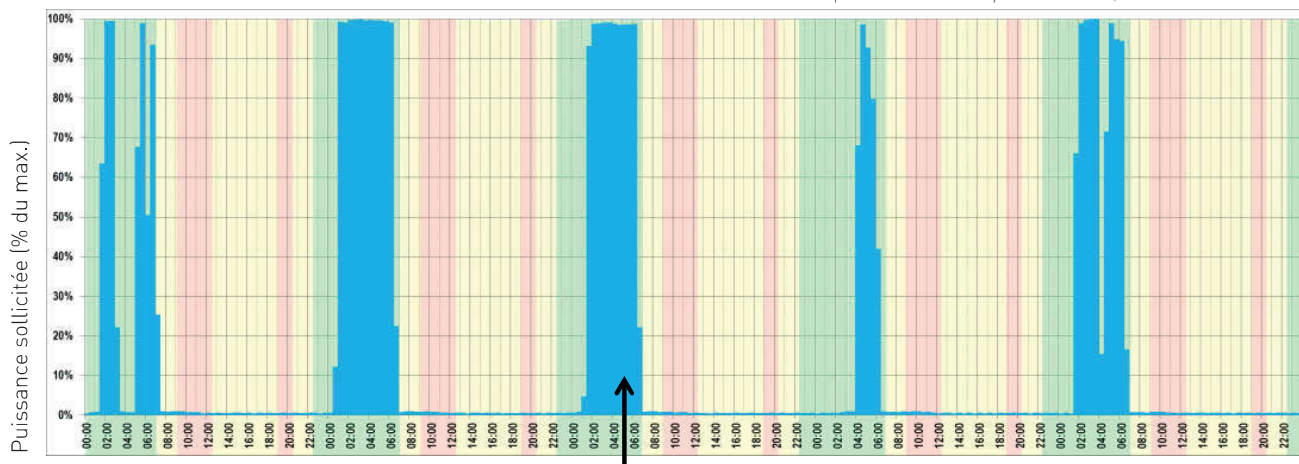
En anticipant les besoins de chauffage, variables selon les conditions particulières de chaque journée, nos algorithmes déterminent la stratégie de chauffage permettant d'optimiser le coût énergétique pour l'exploitant du site.

## L'effacement des consommations

Notre stratégie intelligente permet d'effacer les consommations d'énergie à la demande (électricité ou réseau de chaleur urbain), contribuant à l'efficacité du système de production et de distribution.

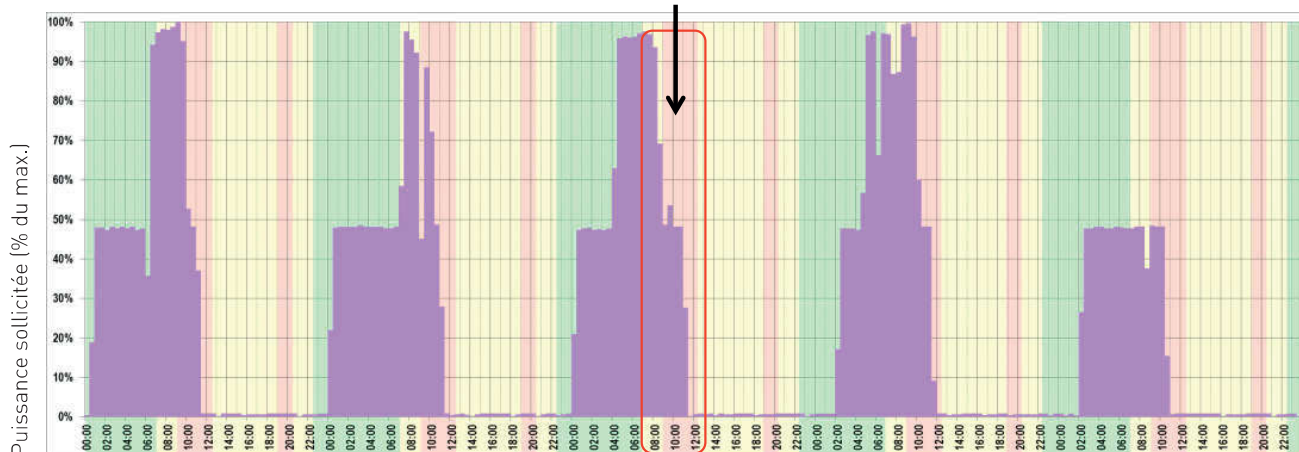
## EXEMPLE D'OPTIMISATION EN INTERSAISON

Mesures réelles du 27 au 28 mai 2017 sur le bassin sportif du centre nautique de Vue-Belle, Commune de Saint-Paul



Temps (heures)  
■ Heures creuses  
■ Heures pleines  
■ Heures de pointe

**Sunny Shark (ci-dessus) permet ici de ne chauffer le bassin sportif qu'aux heures creuses du tarif vert EDF.** Le bassin chauffé "classiquement" (ci-dessous) consomme aussi de l'énergie aux heures pleines et heures de pointe.



Mesures réelles du 27 au 28 mai 2017 sur le bassin d'initiation du centre nautique de Vue-Belle, Commune de Saint-Paul